

Par courriel

Montréal, le 05 février 2018

Art 53-54

Objet : Demande d'accès concernant l'adresse suivante : 9560, boulevard Henri-Bourassa Est, (Montréal-Est) Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 19 janvier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Lettre, 26 avril 2002, 1 page
2. Permis, 01 mars 1999, 1 page

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès
aux documents

pj

Le 26 avril 2002

Constructek Gaudreault
& associés (1999) inc.
9560, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1E 2S4

N/Réf. : 7820-06-01-0569700-1

Objet : **Loi sur les pesticides**
RAPPEL – Renouvellement de permis : P550809

Mesdames, Messieurs,

Votre permis est échu depuis le 22 février 2002. Nous n'avons pas encore reçu votre demande de renouvellement. La Loi sur les pesticides oblige toute entreprise ou personne qui contre rémunération vend ou exécute des travaux comportant l'utilisation de pesticides à détenir un permis valide. Celui qui néglige de s'acquitter de ses obligations commet une infraction et est passible de poursuites.

Vous trouverez ci-joint une demande de renouvellement de permis que vous devrez compléter et nous retourner dans les plus brefs délais accompagné de votre chèque ou mandat poste.


Si vous avez cessé vos activités, nous vous saurions gré de nous retourner le formulaire de renouvellement signé et daté en ayant soin de cocher la case « Cessation des activités ».

Pour toute information supplémentaire concernant votre dossier, n'hésitez pas à me téléphoner (514) 873-3636, poste 278.

Si vous avez déjà envoyé votre demande de renouvellement, veuillez ne pas tenir compte de cet avis.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

MMP/me


Marie-Michèle Pagé,
Technicienne

Direction régionale de Montréal
Service municipal, agricole et hydrique
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur du Service : (514) 864-1990



66095
N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

CONSTRUCTEK GAUDREAUULT
& ASSOC. (1999) INC.
9560, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL,
QUEBEC H1E 2S4

N° ÉTABLISSEMENT

TITULAIRE DU PERMIS

CONSTRUCTEK GAUDREAUULT
& ASSOC. (1999) INC.
9560 HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL,
QUEBEC H1E 2S4

N° ENTREPRISE

1 2 3 4 sauf certains gaz

CATÉGORIE

C Travaux réaménagés

SOUS-CATÉGORIE(S)

C1 Aéronautique
C2 Milieu aquatique
C3 Terrain inculte
C7 Aires forestières

DATE
D'EXPIRATION

2002.02.22

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CON-
FORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÉ-
GLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXER-
CER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA
CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGO-
RIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN
REGARD DES CLASSES DE PESTICI-
DES INDIQUÉES.

MONTANT

0,00\$

RECU
LE

1999.04.15

DÉLIVRÉ PAR

[Signature]

POUR LE MINISTRE

CLASSE(S) DE PESTICIDES

1 2 3 4 sauf certains gaz

P550809

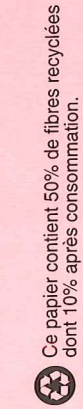
2002.02.22

C Travaux réaménagés

66095

C1 Aéronautique
C2 Milieu aquatique
C3 Terrain inculte
C7 Aires forestières

CONSTRUCTEK GAUDREAUULT
& ASSOC. (1999) INC.
9560 HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL,
QUEBEC H1E 2S4



Ce papier contient 50% de fibres recyclées
dont 10% après consommation.

COPIE DE L'ÉMETTEUR

1 2 3 4 sauf certains gaz

CONSTRUCTEK GAUDREAUULT
& ASSOC. (1999) INC.
9560, HENRI-BOURASSA EST
MONTREAL,
QUEBEC H1E 2S4